



54^{ième} Session du Conseil des droits de l'homme

Dialogue interactif avec l'Expert indépendant pour la promotion d'un ordre international démocratique et équitable

Intervention du Luxembourg

18 septembre 2023

Merci Monsieur le Président,

Nous tenons à remercier M. Sewanyana pour son rapport et les recommandations qu'il comporte, qui méritent d'être étudiés.

Les jeunes représenteront une partie substantielle de la population mondiale en 2030 et ont le droit d'être écoutés lors de la formulation des politiques qui les concernent, tant sous la Convention sur les droits de l'enfant qu'en vertu du principe : « Rien sur nous sans nous ».

Le Luxembourg insiste sur la nécessité de créer des espaces sûrs, accessibles et appropriés pour inclure la jeunesse du monde entier dans les prises de décisions régissant la gouvernance mondiale, tout particulièrement ceux œuvrant pour la consolidation de la paix et le développement durable. Chaque Etat serait bien avisé de suivre la recommandation de mener des études systématiques sur les besoins et les préoccupations de leurs jeunes citoyens, en particulier des filles et des jeunes de groupes marginalisés, d'amplifier leurs voix dans les fora intergouvernementaux et de s'assurer que les organisations œuvrant dans ce sens disposent des moyens nécessaires. Mon propre pays participe au programme des délégués de la jeunesse des Nations Unies et à des programmes régionaux au sein de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe.

M. Sewanyana,

Quelles sont les meilleures pratiques pour encourager une culture du volontariat et de l'engagement centré sur les droits humains au sein des organisations dirigées par des jeunes ? Comment le secteur privé peut-il contribuer positivement à cette dynamique ?

Je vous remercie.